OCOM MX20.07 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX VIDÉOS SUR LA FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement :** Participer à des activités relatives aux vidéos sur la familiarisation des FAC

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) un téléviseur et lecteur DVD ou ordinateur et projecteur,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme :** Le cadet doit participer à des activités relatives aux vidéos sur la familiarisation des FAC.

4. **Points d'enseignement :**

   a. Diriger une séance d'information en décrivant :

      (1) l'importance de la vidéo présentée,

      (2) le rôle des FAC dans la vidéo,

      (3) les détails de la vidéo (p.ex., les choses à remarquer, les questions à répondre).

   b. Demander aux cadets de regarder la présentation vidéo.

   c. Diriger une séance de rétroaction et demander aux cadets de réfléchir sur ce qu'ils ont vu et l'effet ressenti sur leurs perceptions des FAC.

5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min

6. **Justification :** Une activité en classe a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière des FAC.

7. **Documents de référence :**

   a. DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). Une guerre singulière : *Les Canadiens en Sicile et en Italie* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

   b. DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The Boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command.* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

   c. DVD vidéo (2010). *Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, ministère de la Défense nationale.

   d. DVD vidéo Gimblett, R. H. (auteur) (2004). *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme – 2001-2003.* Canada, Magic Light Publishing.

   e. DVD Video Guilmain, C. (Director) (2012). *Le 22e Régiment en Afghanistan.* Office national du film du Canada.

8. **Matériel d'instruction :**

   a. un téléviseur et lecteur DVD ou ordinateur et projecteur,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. des pages de questions sur les vidéos.

9. **Matériel d'apprentissage :**

a. des stylos ou des crayons,

b. des pages de questions portant sur la vidéo.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

a. Les corps / escadrons peuvent choisir n'importe quel vidéo en lien avec les FAC ou se procurer n'importe quel vidéo dans la liste fournie.

(1) *Une guerre singulière – les Canadiens en Sicilie et en Italie – 1re partie* (60 minutes),

(2) *Une guerre singulière – les Canadiens en Sicilie et en Italie – 2e partie* (60 minutes),

(3) *Opération Apollo – l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme, 2001-2003* (30 minutes),

(4) *The Boys of Kelvin High – Canadians in Bomber Command – 1re partie* (60 minutes),

(5) *The Boys of Kelvin High – Canadians in Bomber Command – 2e partie* (60 minutes),

(6) *Le 22e Régiment en Afghanistan* (45 minutes), and

(7) *Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010* (22 minutes).

b. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre des activités relatives aux vidéos sur la familiarisation des FAC :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger la séance sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une activité relative à une vidéo sur la familiarisation des FAC conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.